

Grève du jeudi 13 janvier 2022

En raison d'un mouvement de grève ce jeudi 13 janvier, l'Éducation Nationale nous a indiqué ce jour que les écoles Charles Lahille, Thérèse Declémy et Conti n'accueilleront pas leurs élèves et demande la mise en place du Service Minimum d'accueil dans les établissements concernés. Malgré le contexte sanitaire qui affecte une partie du personnel communal indisponible, la municipalité a pu engager des équipes pour assurer, dans le respect des normes sanitaires en vigueur, le dispositif de service minimum d'accueil au sein de ces écoles.

Les autres écoles accueillent les élèves normalement.

Les services de la ville sont mobilisés afin de permettre l'accueil des enfants pour lesquels une solution de garde familiale n'a pu être possible.

Le [service des affaires scolaires](#) se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Publié le 12 janvier 2022